

COMMUNE de DAIGNAC 33420 – DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Compte rendu sommaire Séance du Conseil Municipal 22 Juillet 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 22 Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de Daignac, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Michel MASSIAS, Maire.

Date convocation Conseil Municipal : 17 Juillet 2024.

Liste des présents : MASSIAS ; LUBIATO ; ZANARDO ; GRAFTE ; CHAGNEAU.

Liste des absents : BIRBA Ep DUPONT ; BOURREZ ; PICQ ; SIUTAT (Excusé).

Secrétaire de séance : ZANARDO Michel.

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 23 Mai 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 Mai 2024,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents décident :

D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 Mai 2024.

2. DELIBERATIONS :

CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR

Vu la demande formulée par la Trésorerie de Coutras sollicitant l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables ;

Considérant que le montant des titres de recettes irrécouvrables s'élève à la somme de 26.03 euros correspondant aux frais de garderie pour les années 2015 à 2020,

Après présentation en Bureau, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE les admissions en non-valeur pour un montant de 26.03 euros
- Elles seront mandatées au compte 6541, chapitre 65.

ADHESION AU SIE DE LA COMMUNE DE PORTE DE BENAUGE

Mr le Maire explique que sur proposition de la Présidente du SIE de l'Entre-Deux-Mers, ce dernier lors du comité syndical du 15 avril 2024 a décidé l'adhésion de la commune de Porte de Benauge au syndicat. En effet, la commune de Cantois, adhérent au SIE, a fusionné avec la commune d'Arbis et cette nouvelle commune s'appelle désormais Porte de Benauge.

Il est donc proposé au Conseil de délibérer pour autoriser la commune de PORTE DE BENAUGE à adhérer au Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) de l'Entre-Deux-Mers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (5 voix POUR), accepte l'adhésion de la commune Porte de Benaugue au SIE de L'Entre-Deux-Mers.

PETR Signature AVENANT N° 3 ADS

Le Maire lit et explique le courrier du Président M. BREILLAT informant du changement de méthode de facturation, ainsi que l'avenant N°3 à la convention ADS (Application du Droit des Sols) par le PETR.

L'ensemble des membres présents autorisent le Maire à signer l'Avenant N°3 à la Convention relative à l'adhésion au service d'application du droit des sols.

3. CONVENTION SCOOTER :

Le Conseil Municipal est favorable à la signature de la convention :

Pour 4. Abstention 1.

Cette question restera à finaliser.

4.DEVIS :

FROID CUISINE : Cette société a établi un devis pour l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle pour la cantine : 3 285.60 €.

Il faut connaître le délai de livraison pour passer la commande lorsque cela sera nécessaire.

BOUCHARD : Suite aux conclusions d'ACPR il a été nécessaire de faire établir un devis afin de mettre en conformité l'électricité dans les locaux techniques.

Un devis d'un montant de 3 016.80 € a été signé aux Etablissements BOUCHARD.

VOIRIE CURTON : Virage et Muret. Le devis de la Société SGE pour un montant de : 5 964.00 € a été accepté par les membres présents.

ROUTE DE LAVERGNE et LA PIQUE : Le devis des Etablissements COLAS est retenu pour un montant de 19 890.48 €.

DIVERS :

- Le projet des dos d'ânes est en attente il faut voir également pour des chicanes sur D 11^{E1}.
- Il faudrait voir avec Frédéric CAZAUX, Agent Technique pour faire établir un 2^{ème} devis concernant les fenêtres et la portes de la garderie.

-

5. DIVERS :

Cotisation CAUE : Un montant de 50 € sera réglé à cet organisme.

Bus Scolaire CITRAM : Le Maire lit le courrier envoyé par la Mairie de GREZILLAC concernant le problème de l'accompagnant bus pour la rentrée scolaire. Il faudrait éventuellement voir avec CITRAM pour un changement de rotation (inverser entre DAIGNAC et GREZILLAC).

Conciergerie CALI : Création d'un service pour informer les nouveaux arrivants suite à l'implantation de la 4° Unité d'intervention de la Sécurité Civile.

Mutuelles Négociées : A voir par la CALI.

Bus France Services : Sera mis en place Fin 2024.

Food Truck : Mr ETCHEVERS propose le Mercredi l'installation de son camion pour fabrication Pizzas. Il s'autoalimente. Les membres présents sont d'accord.

Épicerie automatique : API Voir avec la commune de ROMAGNE pour ce genre de prestation.

Réunion SDIS à BLASIMON : Mr le Maire donne un compte rendu de cette réunion.

Arrêt de bus DAIGNAC : Il faudrait voir avec Frédéric CAZAUX pour faire un abri bus pour les enfants derrière la mairie.

Adressage : Mr VIENNE a été recontacté concernant l'adressage. Il interviendra en Septembre.

Technique :

- Le pare-brise du tracteur a été remplacé car brisé par une branche lors de travaux de fauchage.
- Un roto fil a été acheté.
-

Tutti : Cette association envisage de refaire un spectacle comme l'an dernier avec les enfants le 17 Décembre 2024.

Vandalisme : Des actes de vandalismes ont été commis dans les 2 cimetières de DAIGNAC.

Séance levée à 20H00.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Les élus,

